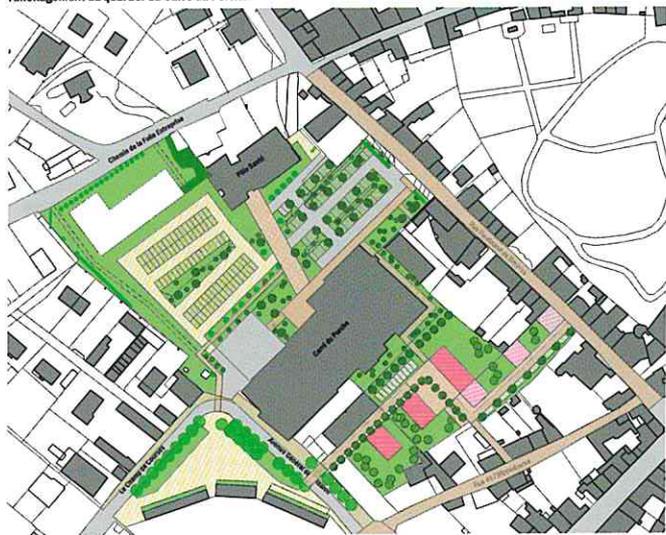


Notre engagement : répondre aux attentes des Mortagnais.

Il est nécessaire de développer une offre de logements qui soit adaptée aux besoins des familles comme des seniors. La municipalité est actuellement en cours d'acquisition de terrains dans le prolongement du lotissement Croix de Son à destination de nouvelles familles (1 terrain sur les 2 est déjà acquis) et d'un terrain à l'arrière du Carré du Perche, espace identifié pour accueillir une résidence répondant aux besoins des seniors. La définition de l'opération est en cours et des éléments de faisabilité seront prochainement présentés en Conseil municipal. Nous espérons ainsi

Aménagement du quartier du Carré du Perche



pouvoir accueillir de nouveaux habitants, limiter la baisse démographique observée sur l'ensemble du Département et maintenir dans le futur les effectifs scolaires.

La réhabilitation et la mise aux normes (notamment thermiques) des logements anciens sont soutenues financièrement avec l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) gérée par la Communauté de communes. Le relevé des logements vacants (trop nombreux) est actuellement réalisé par les Conseillers municipaux afin d'inciter leurs propriétaires à les rénover.

En complément, la municipalité a la volonté de maintenir un haut niveau d'équipements et de services sur la Ville. Elle a ainsi décidé d'investir dans la création de nouveaux équipements.

Tout d'abord, des équipements culturels avec la réhabilitation de l'ancien collège SEGPA situé rue Saint Lambert dans lequel s'installera à l'automne l'Ecole de musique intercommunale et l'Harmonie municipale. En rez-de-jardin 200 m² seront également aménagés en espaces modulables pour recevoir des activités culturelles et de loisirs. Le coût de l'opération est de 1 800 000 € HT financé par des subventions à hauteur de 80%. Une nouvelle salle d'exposition, la salle Vallée, située rue Henry Chartier, est également mise à disposition des artistes depuis le printemps 2020.



Nous avons également souhaité créer de nouveaux équipements sportifs. Le sport est en effet un élément essentiel d'éducation, de lien social et de santé publique. Deux terrains de PADEL devraient être aménagés au second semestre 2023 (coût prévisionnel 320 000 € HT financé par des subventions à hauteur de 80%). Nous profiterons de cette opération pour rénover les terrains de tennis



près du Lycée (74 700 € HT). Nous sommes également en attente de subventions pour la création à l'hippodrome d'un terrain de Foot 5 qui permettra d'élargir la pratique du sport à un plus large public.

De son côté la Communauté de communes va réaliser prochainement un terrain synthétique qui permettra en tout temps la pratique du sport par les scolaires et bien sûr par les footballeurs.

Autre projet phare du mandat, la transformation du marché couvert situé en cœur de Ville en tiers lieux. Le marché hebdomadaire du samedi matin sera maintenu dans

ce nouveau projet mais laissera la place, le reste de la semaine, à d'autres usages, lieu d'exposition, de concerts, lieu couvert pour accueillir les vélotouristes, les jeunes à la sortie des écoles, lieu de concertation. Il s'agit en définitive de créer un lieu d'échange ouvert à tous. La consultation des entreprises a été lancée cet été. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2024 après les fêtes de Noël en concertation avec les commerçants. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec eux pour échanger sur le projet et travailler à une organisation pendant la période des travaux. Les commerçants du marché couvert seront installés dans une structure provisoire positionnée à côté du marché couvert. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 638 000 € subventionné à hauteur de 60%.



De son côté, la Communauté de communes a réalisé l'extension du Pôle de santé, équipement majeur de notre territoire, permettant la venue de nouveaux professionnels. Elle a également mis en place dans l'ancienne école Puyravau un Centre de loisirs pour les plus jeunes et créé un Club Ado pour les 15-17 ans.

Ces nouveaux équipements et services sont un moyen de soutenir les nombreuses associations de Mortagne qui font un travail formidable et qui participent grandement à l'animation de la Ville et à son rayonnement.

Notre engagement : repenser les solidarités en encourageant le lien social et les initiatives collaboratives.

Avec la Communauté de communes nous allons ouvrir à l'automne, avenue de la Gare, le Carrefour des solidarités qui accueillera SOS Détresse, la Banque alimentaire et la Ressourcerie. Ce nouvel espace, entièrement réaménagé, permettra les meilleures conditions de travail et un accueil chaleureux.

Nous avons obtenu en 2021 la labellisation de L'Espace France Service située dans l'ancienne Gendarmerie et qui accueille jusqu'à 280 personnes par mois et permet à chaque

Mortagnais d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique en complément du service à la population de la Mairie.

Ces projets viennent renforcer l'offre des nombreux services à la personne proposés par la collectivité en lien avec la Communauté de communes : portage de repas, transport à la demande. Un soutien est apporté aux associations d'aide à domicile.

Notre engagement : mieux vivre ensemble en engageant Mortagne dans la voie de la transition écologique.

Nous sommes également engagées depuis 2020 dans la transition écologique avec des actions concrètes qui concernent les domaines de l'énergie, de l'alimentation, de la biodiversité.



En 2022, la municipalité s'est lancée dans une opération de rénovation énergétique des bâtiments communaux (coût de l'opération 229131 € subventionné à hauteur de 80 %).

Concernant l'éclairage public, en plus de poursuivre la modernisation de l'éclairage public avec le passage progressif aux leds, nous avons décidé dès janvier 2022 l'extinction nocturne de l'éclairage public. Nous avons également procédé au recentrage des illuminations de Noël, lancé une démarche de végétalisation des rues, et nous changeons petit à petit nos pratiques en matière d'arrosage et de gestion des espaces (optimisation de l'arrosage dans le jardin public depuis cette année, système de récupération d'eaux, gestion différenciée des espaces...).

Nous sommes également vigilants à la qualité de ce que mangent nos enfants à la cantine. A l'école maternelle Chartrage les repas sont élaborés sur place par des cuisinières de la Ville et fabriqués à partir de produits locaux (60% dont 20% de bio). Notre objectif est d'atteindre 80 % de produits bio ou locaux d'ici à 2026. Par ailleurs, le plastique a complètement disparu au profit de contenants plus respectueux de l'environnement.

Notre engagement : dessiner le Mortagne de demain à travers un projet urbain déclinant nos priorités.

Les aménagements urbains contribuent également à l'amélioration du cadre de vie. A ce titre, la municipalité mène des opérations d'aménagements qui permettent à tous les usagers de l'espace public de trouver leur place en se respectant les uns, les autres que ce soit les piétons, les automobilistes ou les cyclistes. Dans une Ville historique comme Mortagne, le développement des nouveaux usages et des nouveaux besoins n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. L'une des clés pour avancer est de développer la

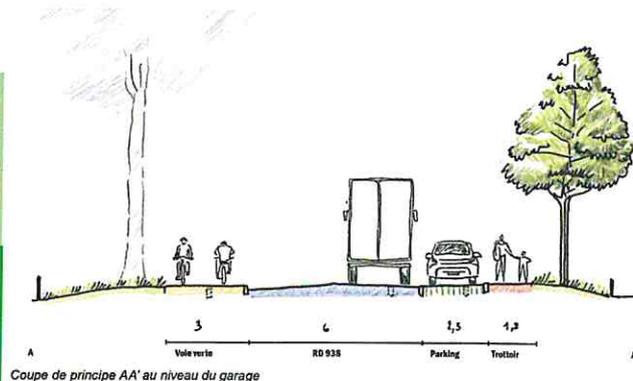


concertation avec les habitants et les commerçants du centre-ville.

En 2022, la Municipalité a lancé une étude préliminaire pour l'aménagement de l'avenue de la gare. Une réunion publique avec les entreprises situées à proximité de l'avenue s'est tenue en octobre 2022 et une enquête a été menée auprès de tous les Mortagnais. Déjà la Communauté de communes et le Syndicat d'eau ont entrepris d'importants travaux en vue de réhabiliter les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Il s'agit pour la Ville d'une opération globale qui consiste à adapter le réseau d'eau pluvial, compétence de la commune, avant de réaliser des travaux d'aménagement pour sécuriser la voie, créer une liaison cyclable qui raccorde la voie verte au centre-ville, aménager un cheminement piétons agréable et sécurisé tout en maintenant le stationnement.

Des travaux sont menés régulièrement pour rénover les chaussées et les trottoirs.

La remise en fonctionnement de la zone bleue à partir du mois de juillet va également participer à faciliter les circulations en incitant les voitures qui stationnent à la journée à laisser la place aux automobilistes qui viennent faire leurs courses dans le centre-ville.





de 22 000 €), la démarche pour le classement de la Ville au titre des Sites Patrimoniaux Remarquable a été lancée en 2021. D'autres actions contribuent à la mise en valeur du Patrimoine de la Ville : notre participation aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA), au festival Pierres en Lumière, à l'accueil chaque été depuis 3 ans d'un artiste dans des lieux remarquables de la Ville (jardin public, crypte), au fleurissement de la Ville

Notre engagement : promouvoir Mortagne pour renforcer son attractivité.

L'attractivité de Mortagne passe également par le maintien d'un cadre de vie agréable, la valorisation de son Patrimoine ainsi que des événements festifs.

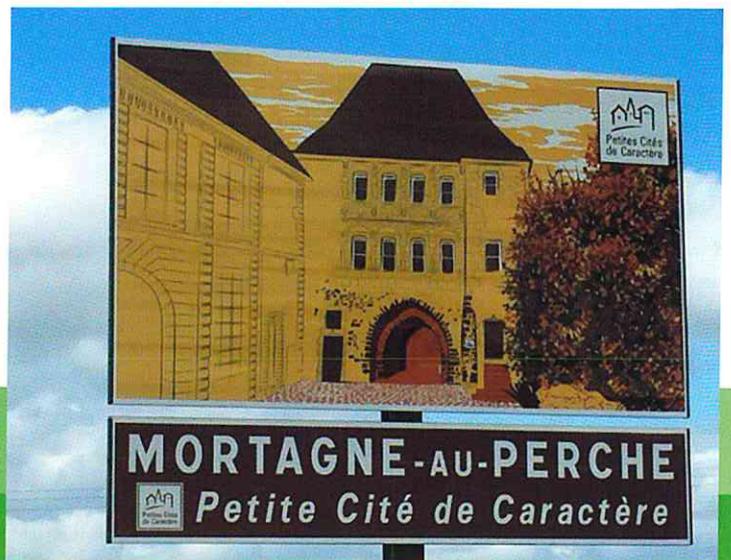
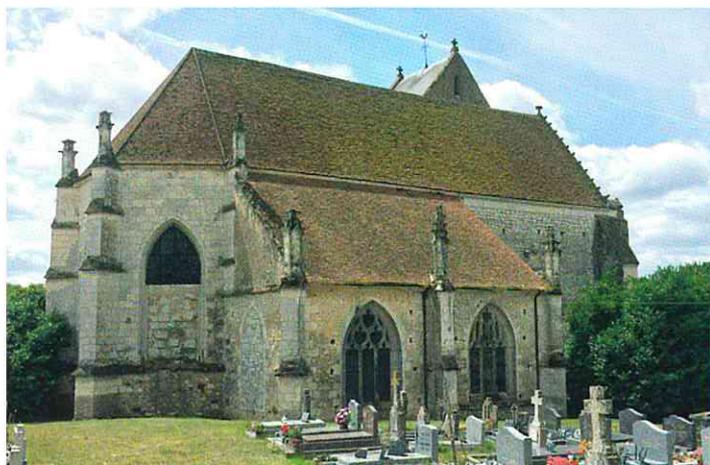
La Ville accueille deux musées. Le musée percheron, situé Porte Saint-Denis, et le musée Alain, ouvert dans la Maison des Comtes du Perche. Cette dernière demeure est en cours de cession à un nouveau propriétaire qui va la restaurer.

Ces deux musées, ainsi qu'une collection de peintures donnée à la Ville, vont être installés dans l'Hôtel de Puisaye (ancien collège rue des Quinze Fusillés) au terme d'un programme de réhabilitation rendue possible grâce à une donation privée. Une personne vient d'être recrutée pour réaliser un programme scientifique et culturel (PSC), étape préalable à la réalisation de ce beau projet.

À l'automne, la Ville, déposera sa candidature pour renouveler sa labellisation Petite Cité de Caractère et poursuivre ses efforts de mise en valeur architecturale et paysagère. À cet effet, la signalétique touristique a été renforcée dans le centre-ville, une signalétique Petite Cité de Caractère a été installée sur la RN12 et aux entrées de Ville (coût de l'opération



(la commune a ainsi obtenu en fin d'année une seconde fleur), à la mise en place d'une charte de qualité pour nos terrasses. Nous tenons d'ailleurs à remercier les commerçants qui ont joué le jeu.



Nos engagements et nos actions en 2020-2023 :

- Réhabilitation des services administratifs de la Mairie ;
 - Réhabilitation de l'ancien collège SEGPA pour accueillir l'école de Musique, l'Harmonie municipale et des activités de loisirs ;
 - Rénovation énergétique de plusieurs bâtiments publics (Hôtel de Ville, Salle des Fêtes, PM, salle du Conseil municipal) ;
 - Extinction nocturne de l'éclairage public ;
 - Aménagement de l'aile droite du Tribunal pour accueillir les archives contemporaines et fonds patrimoniaux ;
 - Poursuite des travaux de réseaux voirie (300 000 € sur les 3 dernières années) ;
 - Travaux de réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales dit bassin du Tuilot (coût de l'opération 140 000 € dont reste à charge pour la commune 80 000 €) ;
 - Aménagement de l'avenue de la gare (étude préliminaires) ;
 - Création de deux terrains de PADEL ;
 - Réfection des Tennis ;
 - Création d'un terrain de foot 5 ;
 - Renouvellement de la candidature Petite Cité de Caractère ;
 - Création d'une signalétique Petite Cité de Caractère ;
 - Accueil d'expositions estivales depuis 3 ans
 - Sécurisation du Bois Brideau ;
 - Action lancée en fin d'année 2022 pour la régulation des pigeons en Ville ;
 - Refonte du site internet de la Ville et de celui de la Médiathèque ;
- La commune s'est vue notifier environ 2 M € de subventions pour un peu plus de 4 M€ d'investissements.

